



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

épidémies

Question écrite n° 17740

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la nécessité de développer l'information parmi les généralistes de notre pays sur la pandémie des pneumopathies atypiques. En effet, de nombreux généralistes s'inquiètent et se plaignent actuellement du manque d'information émanant des pouvoirs publics sur les diagnostics et traitements du développement de ce virus. Il lui demande donc ce qu'il compte donner comme instructions pour remédier à cet état de fait.

Texte de la réponse

Dès le 14 mars 2003, le ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées a mis en place une série de mesures visant à limiter l'extension de l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) à partir d'une personne contaminée en provenance d'une zone de transmission active selon la classification de l'organisation mondiale de la santé (OMS). Le 17 mars 2003, un dossier d'informations et de recommandations pour les professionnels de santé libéraux a été mis en ligne sur le site Internet du ministère. Il a fait l'objet d'une actualisation régulière. Cette information a été relayée auprès des professionnels de santé libéraux (médecins et pharmaciens) via les ordres nationaux et départementaux des médecins et pharmaciens. De manière plus générale, afin de mieux répondre aux besoins d'information des médecins libéraux, la Direction générale de la santé a mis en place au courant du mois de mai un service de messagerie électronique nommé « DGS-urgent » spécialement destiné aux professionnels de santé. Ce service, auquel ils s'abonnent volontairement et gratuitement, permet en urgence une information directe et rapide des médecins libéraux sur les situations sanitaires à caractère d'urgence. Il a été activé au cours du mois de mai 2003. À l'heure actuelle, plus de 15 000 professionnels de santé se sont déjà inscrits à ce service et reçoivent ainsi régulièrement des informations sur les alertes en cours.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17740

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2003, page 3451

Réponse publiée le : 25 août 2003, page 6749